

prise à 10 heures 25. Les députés rentrent en force : l'animation est très grande.

M. Meylan, rapporteur général, donne lecture de son rapport. Ce qui concerne les 18 jours, la commission a décidé d'accepter une transaction qui consiste à demander au gouvernement, de s'engager à donner le plus grand nombre possible de dépenses aux travaux publics. (Exclamations.) Elle accepte les modifications du Sénat sur les autres points, sauf en ce qui concerne les articles 22 à 27 relatifs à la taxe des journaux que le Sénat avait déclinés et dont elle demande le rétablissement et l'article 43 relatif aux obligations à court terme, dont elle n'accepte pas le 2^e paragraphe. (Vive agitation.)

Après un chapitre 16 du budget de la guerre, (question de 13 jours).

Après quelques observations de M. Beauregard, le chiffre de la commission sur le chapitre 16 est de 117 millions, au lieu de 118, est adopté. Les treize jours sont donc maintenus, en principe.

M. Narbonne reprend l'amendement tendant à donner du vin aux soldats. (Clameurs sur divers bancs ; bruits de pupitre.) Cet amendement est repoussé.

M. Vaillant reprend l'amendement tendant à augmenter la ration de viande des troupes. (Tumulte.) Il a déposé une demande de scrutin public ; son amendement est adopté par 378 voix contre 119.

Les propositions de la commission, en ce qui concerne la taxe des journaux, propositions qui consistent à reprendre le chiffre voté par la Chambre, sont adoptées par 339 voix contre 136.

Un journaliste, M. Aubry, qui a manifesté, dans la tribune de la presse, contre les votes émis par la Chambre est expulsé.

Le rapporteur général monte à la tribune. Il indique de quelle façon est établi, à la suite des dernières votes qui ont été émis, l'équilibre du budget et quel est le chiffre définitif par un excédent de recettes de 142.721 fr. Ce chiffre est accueilli par une vive hilarité. L'ensemble du budget mis aux voix, est adopté par 387 voix contre 81. Pendant ce temps, M. Caillaux est parti précipitamment pour le Sénat emportant le budget.

La Chambre décide de suspendre sa séance pendant une heure. La séance est suspendue à minuit 20.

La séance est reprise à deux heures quarante. M. Caillaux dépose le budget et demande le renvoi à la commission.

La séance est suspendue pendant que la commission délibère.

LE BUDGET

M. CAILLAUX, ministre des finances. — Je dépose, sur le bureau du Sénat, le projet de budget équilibré par la Chambre des députés. Je demande le renvoi à la Commission des finances.

Il en est ainsi ordonné. En attendant la fin de la délibération de la Commission des finances, le Sénat adopte un certain nombre de propositions d'intérêt local.

À une heure, la commission termine l'examen du budget. M. Antonin Dubost donne lecture des résolutions prises par la commission. Elle accepte les modifications relatives à la fixation à 9 jours de la durée d'exercices des territoires, aux crédits pour l'allocation de viandes aux troupes, spécifiant toutefois que le crédit sera destiné à l'amélioration de l'ordinaire en général. Elle refuse la détaxe des journaux et porte à 64 millions le chiffre de 44 millions de la Chambre concernant les obligations à court terme.

Le Sénat accepte les résolutions de sa commission en ce qui concerne les 18 jours, et les allocations de vivres aux troupes. Il rejette les articles relatifs à la taxe des journaux.

M. MILLIS-LACROIX demande de repousser le chiffre de 64 millions proposé par la commission pour les obligations à court terme, et d'adopter celui de 44 millions voté par la Chambre.

Le chiffre de la commission, repoussé par le gouvernement est adopté par 142 voix contre 127.

L'ensemble du budget est adopté par 237 voix contre 119.

Le Sénat s'ajourne à demain dimanche, à deux heures, et lève sa séance à deux heures quarante-cinq du matin.

CHACUN SON GOUT

Certains ont chanté la bouteille
Qui leur fait la tregne vermeille ;
Moi, je célèbre le Congo,
Qui sature et blanchit ma peau.

Baoul Piston, ou s'avouant Victor Vaissier.

Chronique Locale

ROUBAIX

L'ALICENCE MUNICIPALE

Sous la plume des défenseurs de la Sociale, les petites calomnies reviennent plus souvent que les bonnes raisons. Ainsi, chaque fois que la question des débiteurs de boissons est discutée dans la presse locale, les feuilles révolutionnaires affirment invariablement que « M. Motte et ses amis ont toujours été les partisans d'une licence municipale ».

Jamais, cependant, assertion ne fut plus fautive ; nous l'avons prouvé maintes fois.

Hier encore, à propos d'un appel pour la formation d'un syndicat de défense du Commerce des boissons, appelé paru dans nos colonnes vendredi matin, un journal socialiste ne manque pas d'avancer :

« Il n'y a jamais eu, au Conseil municipal, d'autres partisans de l'établissement d'une licence municipale que MM. Fournier, Motte, Edouard Bousset et leurs amis réactionnaires ».

Faut-il, pour réfuter une fois de plus ce grossier mensonge, reproduire ici les déclarations très catégoriques faites au Conseil municipal et à la Chambre des députés, par M. Eugène Motte ?

À la séance du Conseil, le 21 juin 1901, M. Eugène Motte, critiquant le nouveau projet de taxes de remplacement proposé par l'administration collectiviste, s'exprimait ainsi :

« M. EGÈNE MOTTE. — Une raison serait d'ailleurs, vous rendre circonspect. M. le Maire, vous tombez dans un piège en émettant de telles déclarations, dans la suppression des octrois, sans collaboration de l'Etat, sans participation des compagnies, avec la seule ressource des finances municipales... »

Vous avez dû remarquer que Lyon n'a pas opéré sa réforme comme vous voulez le faire, c'est ce qui me fait chercher un subterfuge à qui il viendrait son sanglier.

Le gardien s'est à terre, attendant le retour du chasseur ; mais le sanglier, qui était seulement blessé, se releva et fondit sur le gardien, lui plantant à plusieurs reprises son terrible boutoir dans l'estomac.

Le malheureux, affreusement mutilé, expira au moment où son compagnon revenait avec l'aubergiste.

Suicide et non crime

Paris, 29 mars. — Il résulte de l'enquête faite par la police sur la découverte d'une fillette de Nogent dans la Seine, que la petite malheureuse, qui était très maltraitée chez ses parents et se lamentait continuellement sur la mort de sa mère, se serait tuée.

FAITS DIVERS

En Algérie. — La chasse au sanglier. — Coup de boutoir mortel

Alger, 29 mars. — Un tragique accident est arrivé aujourd'hui à un chasseur indigène des environs du village Teniet-el-Hadad.

Ce chasseur était parti le matin avec un compagnon à l'allure du sanglier. Il aperçut bientôt un énorme solitaire qui mit en joue et abattit de deux coups de feu. Il partit ensuite au village, laissant la garde de l'animal à son compagnon et allant chercher un subterfuge à qui il viendrait son sanglier.

Le gardien s'est à terre, attendant le retour du chasseur ; mais le sanglier, qui était seulement blessé, se releva et fondit sur le gardien, lui plantant à plusieurs reprises son terrible boutoir dans l'estomac.

Le malheureux, affreusement mutilé, expira au moment où son compagnon revenait avec l'aubergiste.

SENAT

Séances du samedi 29 mars 1902

Séance du matin

La séance est ouverte à dix heures. M. Porrier, vice-président, préside.

L'Affichage électoral

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi sur la réglementation de l'affichage électoral.

Au nom de la commission, M. Savary demande le rejet de la loi, parce que les moyens proposés lui ont paru insuffisants pour assurer l'exécution des prescriptions qui sont antérieures et contrairement au droit de propriété individuelle.

M. Leyrand combat également la proposition. La discussion générale est close et à mains levées le Sénat décide qu'il ne passera pas à la discussion des articles.

La séance est levée à midi et renvoyée à cet après-midi.

Reprise de la séance

Présidence de M. Fallières, président.

La séance est reprise à 3 heures.

ÉPOUVANTABLE ACCIDENT À LA MADELEINE

Un ingénieur broyé à l'usine Kullmann

Samodi matin, vers onze heures, un affreux accident s'est produit à l'usine Kullmann, à La Madeleine. M. Jurbert, ingénieur de la division du superphosphate, a été broyé par un engrenage. Vouant à la suite d'une réparation à une poulie, assurant par lui-même que tout était en bon état pour la reprise du travail, il fit tourner la transmission par le contremaître. Comme il s'approchait de la poulie réparée, en enjambant l'arbre de transmission, son pied fut pris par les dents de l'engrenage voisin, et le malheureux ingénieur, entraîné par le mouvement, fut littéralement broyé.

Le contremaître, entendant un grand cri, arrêta immédiatement la transmission, mais il était trop tard. La mort avait été instantanée, mais il était trop tard. La mort avait été instantanée, mais il était trop tard.

M. le docteur Benoit, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès. Ce malheureux jeune homme, attaché aux établissements Kullmann depuis sa sortie de l'École centrale, c'est-à-dire depuis trois ans, n'était âgé que de 24 ans.

M. Jurbert, qui était très estimé de ses chefs et de ses subalternes, habitait dans l'usine. Le terrible accident dont il a été victime, a produit une émotion très vive à La Madeleine et à Maroix, où il était très connu et où il jouissait de nombreuses sympathies.

LA COURSE PARIS-ROUBAIX

(30 mars — 7^e année)

Nous vous en avons parlé à maintes reprises, mais nous n'avons pu encore vous donner de nouvelles précises sur la grande course Paris-Roubaix qui, pour la septième fois, a soulevé dans toute la région un légitime enthousiasme. La classique époque, pour les raisons que nous avons données, a vu s'accroître cette année sa popularité et le succès obtenu samedi par le supplément spécial du « Journal de Roubaix » en est une preuve convaincante. Nous avons donné sur la grande manifestation sportive d'aujourd'hui les détails les plus complets, nous avons dit toute l'ardeur de la grande bataille sportive qui allait se livrer aujourd'hui sur le ruban de route qui s'étend de Paris à Roubaix, nous n'y reviendrons pas. Souhaitons que le temps qui à l'heure où nous écrivons ces lignes, est bien maussade, se montre plus éminent et qu'il apporte au succès de la traditionnelle épreuve son précieux appoint. Quoi qu'il advienne on peut affirmer — les précédents sont là — le Velodrome Roubaixien contiendra encore cet après-midi des milliers de spectateurs, venus de tous les points de la région pour acclamer les vaillants coureurs, et il faut reconnaître que ceux-ci en auront besoin, car les pronostics sont mauvais et l'épreuve sera dure ; les vainqueurs n'en seront que plus méritants !

Rappelons que les portes du Velodrome seront ouvertes à une heure. A partir d'une heure et demie, les télégrammes provenant des contrôleurs seront affichés au tableau de la polonoise. Les courses de vitesse commenceront à trois heures. Prix des places : Pesage 1 fr. ; tribunes 2 fr. ; premières : 1 fr. ; secondes : 0.50. Service extraordinaire de tramways de 6 à 9 heures.

Troisième Edition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL

LE CONGRES DES JAUNES. — LE BANQUET

Paris, 29 mars. — Ce soir, à huit heures, au lieu, au Salon des familles, le banquet célébrant le premier congrès national des Jaunes. Les convives étaient au nombre de 300. M. Perrier, secrétaire des syndicats du commerce et de l'industrie, président, ayant à ses côtés, M. Paul Lanoir, secrétaire général de la Bourse du travail indépendante, et M. Delaye, président du syndicat Sainte-Barbe, de Valenciennes.

Au champagne, M. Perrier se lève, pour féliciter les congressistes d'avoir écrit, avec beaucoup de tact, les pages qui ont leur teneur. M. Perrier, secrétaire des syndicats du commerce et de l'industrie, président, ayant à ses côtés, M. Paul Lanoir, secrétaire général de la Bourse du travail indépendante, et M. Delaye, président du syndicat Sainte-Barbe, de Valenciennes.

M. Lanoir est acclamé, lorsqu'il se lève, à son tour, pour remercier M. Perrier, et se félicite, avec les congressistes, de la tenue de leur congrès. Les discours, très intéressants, ont été écoutés avec une attention toute particulière. M. Perrier a été félicité pour son œuvre créée, et créée parce que nous voulons travailler sans être obligés à la grève. Qu'on dise, si l'on veut, que nous sommes les valets du patron ; nous répondons que nous accusateurs sont les valets des rois du peuple.

Il termine en criant : Vive les « Jaunes » ! Un double ban souligne cette péroraison.

M. Lambert, au nom du syndicat lillois, apporte, aux fondateurs de la Bourse du travail indépendante, le salut fraternel des lillois. Un bal a terminé la soirée.

LES TREIZE JOURS

Paris, 29 mars. — Le vote sur les treize jours a été effectué dans de telles conditions qu'il a été fort mal compris et que les députés eux-mêmes ne s'accordaient pas sur son interprétation. Renseignements pris, les treize jours sont maintenus, mais la Chambre a supprimé 4/13 des ordites affectées aux périodes de treize jours en invitant, par là, le Gouvernement à multiplier les dépenses de façon que 4/13 des ordites soient affectées à ces périodes ; ce qui revient à dire que, sur treize ordites, neuf seulement feront leurs treize jours.

LA DATE DES ELECTIONS GENERALES

CONVENTION FRANCO-ALLEMANDE

Paris, 29 mars. — Le « Journal Officiel » publie demain un décret, rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères et du ministre des finances, portant approbation et publication de l'arrangement entre la France et l'Allemagne, signé à Berlin le 1er octobre 1901, en vue de régulariser le mouvement des alcools et spiritueux à la frontière.

Belgique

HERSEAUX

Audacieux cambriolage dans le bureau de MM. Pollot et Bracaval.

A l'assaut d'un coffre-fort.

Descente du Parquet

Après une longue série de petits vols, malheureusement restés impunis, les cambrioleurs de Herseaux viennent de tenter un coup plus hardi, si peu peu productif. Les de prendre l'ap et puis, les cambrioleurs ont jeté leurs fils leur devant sur l'usine de M. Pollot et Bracaval, fabricant de tissés métrés de la place d'Herseaux, présente sa façade principale du côté de la route des Belles ; le côté opposé est bordé d'un sentier. C'est par cette voie que les rôdeurs sont entrés dans la nuit de vendredi à samedi matin, vers cinq heures et demie, dans un vilain sentier à perforen en vingt endroits le panneau d'une porte latérale d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing.

Belgique

HERSEAUX

Audacieux cambriolage dans le bureau de MM. Pollot et Bracaval.

A l'assaut d'un coffre-fort.

Descente du Parquet

Après une longue série de petits vols, malheureusement restés impunis, les cambrioleurs de Herseaux viennent de tenter un coup plus hardi, si peu peu productif. Les de prendre l'ap et puis, les cambrioleurs ont jeté leurs fils leur devant sur l'usine de M. Pollot et Bracaval, fabricant de tissés métrés de la place d'Herseaux, présente sa façade principale du côté de la route des Belles ; le côté opposé est bordé d'un sentier. C'est par cette voie que les rôdeurs sont entrés dans la nuit de vendredi à samedi matin, vers cinq heures et demie, dans un vilain sentier à perforen en vingt endroits le panneau d'une porte latérale d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing.

Belgique

HERSEAUX

Audacieux cambriolage dans le bureau de MM. Pollot et Bracaval.

A l'assaut d'un coffre-fort.

Descente du Parquet

Après une longue série de petits vols, malheureusement restés impunis, les cambrioleurs de Herseaux viennent de tenter un coup plus hardi, si peu peu productif. Les de prendre l'ap et puis, les cambrioleurs ont jeté leurs fils leur devant sur l'usine de M. Pollot et Bracaval, fabricant de tissés métrés de la place d'Herseaux, présente sa façade principale du côté de la route des Belles ; le côté opposé est bordé d'un sentier. C'est par cette voie que les rôdeurs sont entrés dans la nuit de vendredi à samedi matin, vers cinq heures et demie, dans un vilain sentier à perforen en vingt endroits le panneau d'une porte latérale d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing.

Belgique

HERSEAUX

Audacieux cambriolage dans le bureau de MM. Pollot et Bracaval.

A l'assaut d'un coffre-fort.

Descente du Parquet

Après une longue série de petits vols, malheureusement restés impunis, les cambrioleurs de Herseaux viennent de tenter un coup plus hardi, si peu peu productif. Les de prendre l'ap et puis, les cambrioleurs ont jeté leurs fils leur devant sur l'usine de M. Pollot et Bracaval, fabricant de tissés métrés de la place d'Herseaux, présente sa façade principale du côté de la route des Belles ; le côté opposé est bordé d'un sentier. C'est par cette voie que les rôdeurs sont entrés dans la nuit de vendredi à samedi matin, vers cinq heures et demie, dans un vilain sentier à perforen en vingt endroits le panneau d'une porte latérale d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing.

Belgique

HERSEAUX

Audacieux cambriolage dans le bureau de MM. Pollot et Bracaval.

A l'assaut d'un coffre-fort.

Descente du Parquet

Après une longue série de petits vols, malheureusement restés impunis, les cambrioleurs de Herseaux viennent de tenter un coup plus hardi, si peu peu productif. Les de prendre l'ap et puis, les cambrioleurs ont jeté leurs fils leur devant sur l'usine de M. Pollot et Bracaval, fabricant de tissés métrés de la place d'Herseaux, présente sa façade principale du côté de la route des Belles ; le côté opposé est bordé d'un sentier. C'est par cette voie que les rôdeurs sont entrés dans la nuit de vendredi à samedi matin, vers cinq heures et demie, dans un vilain sentier à perforen en vingt endroits le panneau d'une porte latérale d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing.

Belgique

HERSEAUX

Audacieux cambriolage dans le bureau de MM. Pollot et Bracaval.

A l'assaut d'un coffre-fort.

Descente du Parquet

Après une longue série de petits vols, malheureusement restés impunis, les cambrioleurs de Herseaux viennent de tenter un coup plus hardi, si peu peu productif. Les de prendre l'ap et puis, les cambrioleurs ont jeté leurs fils leur devant sur l'usine de M. Pollot et Bracaval, fabricant de tissés métrés de la place d'Herseaux, présente sa façade principale du côté de la route des Belles ; le côté opposé est bordé d'un sentier. C'est par cette voie que les rôdeurs sont entrés dans la nuit de vendredi à samedi matin, vers cinq heures et demie, dans un vilain sentier à perforen en vingt endroits le panneau d'une porte latérale d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing.

Belgique

HERSEAUX

Audacieux cambriolage dans le bureau de MM. Pollot et Bracaval.

A l'assaut d'un coffre-fort.

Descente du Parquet

Après une longue série de petits vols, malheureusement restés impunis, les cambrioleurs de Herseaux viennent de tenter un coup plus hardi, si peu peu productif. Les de prendre l'ap et puis, les cambrioleurs ont jeté leurs fils leur devant sur l'usine de M. Pollot et Bracaval, fabricant de tissés métrés de la place d'Herseaux, présente sa façade principale du côté de la route des Belles ; le côté opposé est bordé d'un sentier. C'est par cette voie que les rôdeurs sont entrés dans la nuit de vendredi à samedi matin, vers cinq heures et demie, dans un vilain sentier à perforen en vingt endroits le panneau d'une porte latérale d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing.

Belgique

HERSEAUX

Audacieux cambriolage dans le bureau de MM. Pollot et Bracaval.

A l'assaut d'un coffre-fort.

Descente du Parquet

Après une longue série de petits vols, malheureusement restés impunis, les cambrioleurs de Herseaux viennent de tenter un coup plus hardi, si peu peu productif. Les de prendre l'ap et puis, les cambrioleurs ont jeté leurs fils leur devant sur l'usine de M. Pollot et Bracaval, fabricant de tissés métrés de la place d'Herseaux, présente sa façade principale du côté de la route des Belles ; le côté opposé est bordé d'un sentier. C'est par cette voie que les rôdeurs sont entrés dans la nuit de vendredi à samedi matin, vers cinq heures et demie, dans un vilain sentier à perforen en vingt endroits le panneau d'une porte latérale d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing.

Belgique

HERSEAUX

Audacieux cambriolage dans le bureau de MM. Pollot et Bracaval.

A l'assaut d'un coffre-fort.

Descente du Parquet

Après une longue série de petits vols, malheureusement restés impunis, les cambrioleurs de Herseaux viennent de tenter un coup plus hardi, si peu peu productif. Les de prendre l'ap et puis, les cambrioleurs ont jeté leurs fils leur devant sur l'usine de M. Pollot et Bracaval, fabricant de tissés métrés de la place d'Herseaux, présente sa façade principale du côté de la route des Belles ; le côté opposé est bordé d'un sentier. C'est par cette voie que les rôdeurs sont entrés dans la nuit de vendredi à samedi matin, vers cinq heures et demie, dans un vilain sentier à perforen en vingt endroits le panneau d'une porte latérale d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing. Pendant l'opération fut ensuite enfoncée d'un coup de poing.